



L'ACCEPTABILITÉ LOCALE DES PROJETS ÉOLIENS EN RÉGION WALLONNE

UNE QUESTION DE PROCÉDURE?

Prof. Catherine Fallon

Directrice du Spiral

ULg

catherine.fallon@facqueval.be

Rossignol Nicolas

Chargé de recherches,

Spiral ,ULg

n.rossignol@ulg.ac.be

Parotte Céline

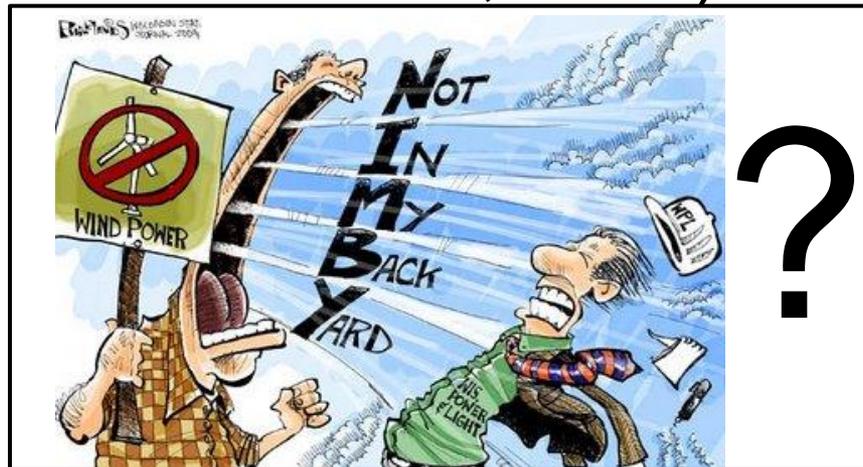
Chargée de recherches,

Spiral ,ULg

Celine.parotte@ulg.ac.be

1. Introduction
2. Méthodologie
3. Résultats
4. Éléments de bonne pratique
5. Fiches prospectives issues de l'*OPW*
6. Conclusion

- Soutien des citoyens envers production d'énergie éolienne :
 - ▣ Europe (Wolsink, 2007)
 - ▣ Région Wallonne, 86% (IPSOS, 2010)
- Mais, faible acceptation autour des projets (Breukers et Wolsink, 2007)



- Dépasser l'explication fondée sur la notion « NIMBY »
 - ▣ Stigmatise les riverains
 - ▣ Pertinence scientifique discutabile
 - Rareté des comportement purement « free rider »
 - Réduction du caractère dynamique des attitudes (Wolsink, 2000)

- Quels facteurs influencent l'acceptabilité selon la littérature scientifique?
 - Impact visuel et sonore
 - Attachement au lieu
 - Image renvoyée par le promoteur
 - Distribution des bénéfices
 - Qualité de la communication entre les acteurs
 - ...

LA **PROCÉDURE** MENANT
À L'IMPLANTATION DU PARC

Contacts
informels

RIP

EIE

Demande
de permis

Enquête
publique

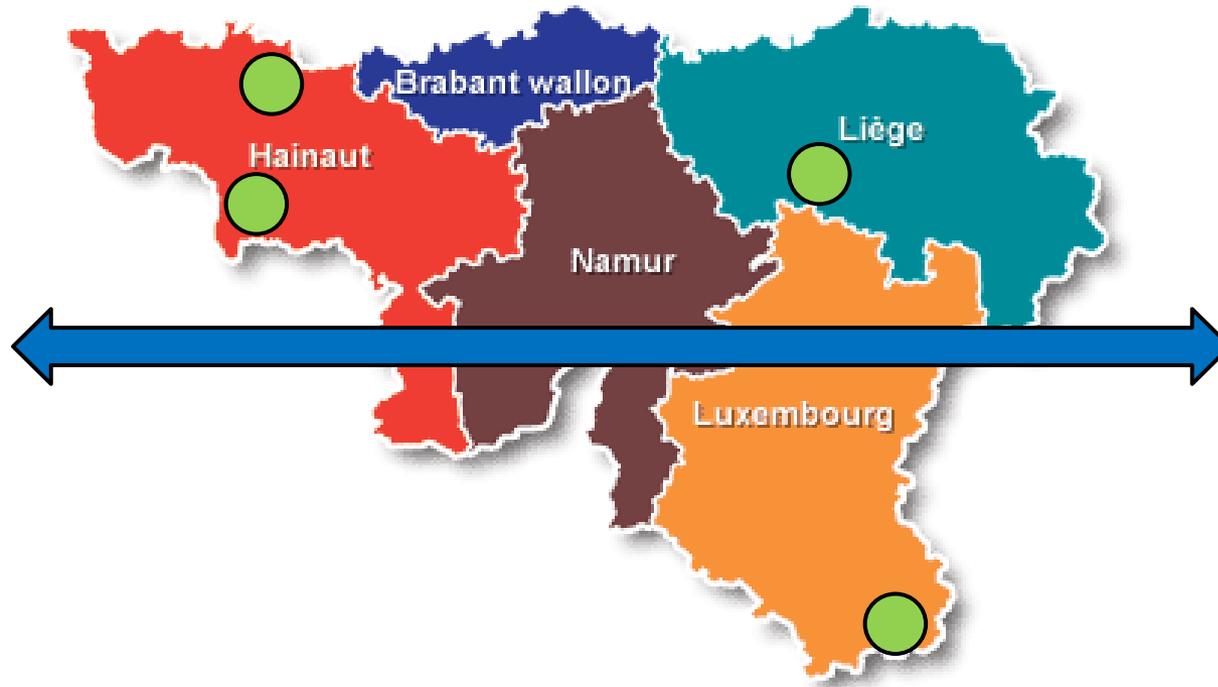
Avis des
instances

Décision

Construct°
éoliennes

- La procédure = un instrument de l'action publique, qui est :
« porteur de valeurs, nourris d'une interprétation du social et de conceptions précises du mode de régulation envisagé »
(Lascoumes et Le Galès, 2005, p. 13)
- Étude systémique, tenant compte de tous les facteurs, ouvert aux spécificités locales, sans stigmatiser les opposants

- 4 cas d'étude en Région Wallonne



- 1 étude transversale via un *Open Process Workshop* (Joris et Claisse, 2011)

□ 4 cas d'étude en Région Wallonne

Ath-Silly	Aubange-Messancy	Dour-Quévrain	Modave
Projet accepté par le Ministre mais refusé par le Conseil d'Etat (à suivre...)	Projet refusé par le Ministre	Projet accepté par le Ministre	Projet refusé par le Ministre
2007-2011	2008-2010	2003-2011	2009-2010
9 puis 7 éoliennes	7, 8 puis 6 éoliennes	14 éoliennes implantées en 3 phases	4 éoliennes (dont une communale)
Ideta (intercommunale) et WE Power (Colruyt)	Air Energy	Electrabel et Ventis	Electrabel

□ Cas d'étude :

- 38 entretiens semi-directifs (15 par téléphone et 23 en face à face)
- Analyse des dossiers éoliens issus des archives communales
- Analyse de la presse

- 4 Focus Group (1 par cas d'étude)
 - Ath-Silly : 13 participants (opposants, politiques, riverains proches)
 - Aubange-Messancy : 7 p. (opposants, 1 citoyen intéressé)
 - Dour-Quévrain : 12 p. (citoyens intéressés, retraités, coopérateurs)
 - Modave : 8 p. (1 opposant, retraités intéressés, 1 politique)

□ Étude transversale

□ *Open Process Workshop* (Joris et Claisse, 2011)

□ Participants :

1. **Régis Colombier**, Initiateur de l'éolien à Leuze-Hainaut,
2. **Geoffroy Delvaux**, développeur Electrabel,
3. **Pascale Delvaux**, Conseillère du cabinet du Ministre Henry,
4. **Xavier Desgain**, Député wallon et Député du Parlement de la Communauté française,
5. **Johanna d'Hernoncourt**, facilitateur éolien,
6. **Baudouin Germeau**, secrétaire général d'Espace Environnement,
7. **Corine Goffinet**, citoyenne, Vent du Sud,
8. **Marc Installé**, administrateur d'Emission Zéro,
9. **Eric Kluyckovics**, Conseiller en communication au Cabinet du Ministre Henry,
10. **Benoît Mat**, gérant de la société Ventis,
11. **Jean-François Mistch**, coopérative des consommateurs Enercoop,
12. **Isabelle Poncelet**, Députée provinciale en charge des énergies renouvelables,
13. **Florence Posschelle**, Air Energy,
14. **Gery Primosig**, SPW-DGO4
15. **Jean-François Ravone**, Echevin de l'environnement de la commune de Villers-Le-Bouillet.
16. **Claude Feltz**, Professeur à l'Université de Liège, Faculté des sciences agronomiques de Gembloux, Président de la CCAT d'Aubange

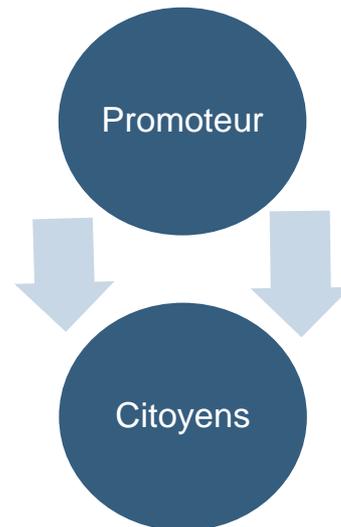
- *Open Process Workshop* (Joris et Claisse, 2011)
 - 1^{ère} Phase : Discussion de la procédure



- *Open Process Workshop* (Joris et Claisse, 2011)
 - ▣ 2^{ème} Phase : Discussion de scénarios prospectifs
 1. Mise en place d'une RIP communale
 2. Création du Commission Communale « Éolienne »
 3. Réalisation d'une contre EIE
 4. Mise en place d'un cadre éolien plus contraignant
 5. Création d'une carte indiquant les zones sur le territoire où l'implantation de parcs éoliens est possible
 6. Réalisation de concours de projets sur les sites cibles sur base d'un cahier des charges

1. Système d'information problématique

- Communication unilatérale durant la procédure



« Ce sont des fonctionnaires hein
Electrabel, avec le mauvais côté des
fonctionnaires » (FG Dour)

« Avec Electrabel, vous payez « cher » la
communication » (FG Dour)

1. Système d'information problématique

▣ RIP :

- Séance de marketing,
- Peu d'échanges
- Renforce le clivage pour/contre

« On a eu l'impression de ne pas être entendu quoi.
Le bourgmestre était là, sans tenir compte de l'avis des
gens quoi. » (Focus Group)

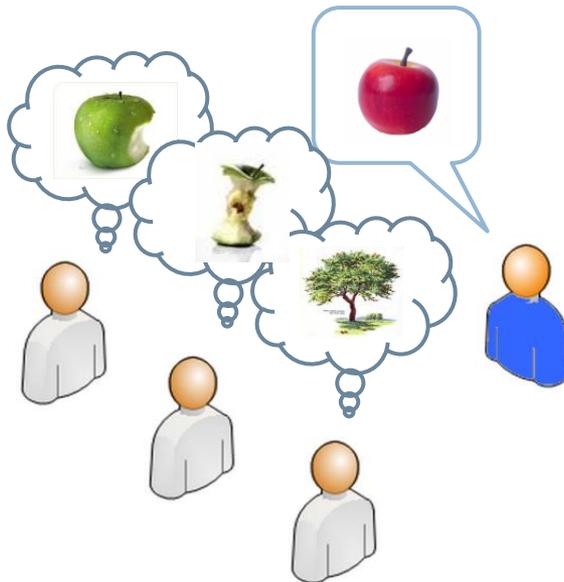
▣ Enquête publique

- Idéaltype d'un système de communication unilatéral
- Basée sur des informations que les citoyens doivent récolter auprès de la commune

« Donc on s'assied à un bureau, [mais] on ne peut pas
faire de photocopie, et on consulte tout sur place...
Notre but est aussi de participer, mais pas à
n'importe quel prix». (OPW).

1. Système d'information problématique

- Les différents cadrages ne sont pas pris en compte
- ▣ Prégnance des données techniques certifiées

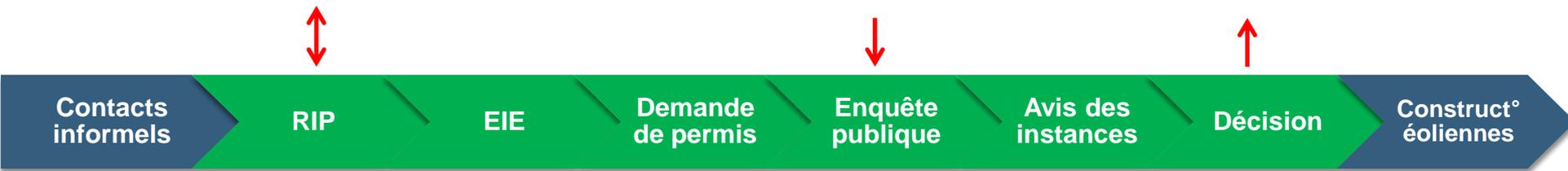


« Il me semble qu'à côté de l'apport scientifique, il manque cette enquête sociale si on peut dire : quel est le niveau d'acceptation ? Quels sont les problèmes ? Comment sont-ils perçus ? Comment peuvent-ils intervenir ? Comment peuvent-ils être intéressés par le projet ? (OPW)

« Le gros souci, [...] c'est en fait l'EIE sont en générales très généralistes, et les aspects locaux sont oubliés, ou traités d'une manière très légère » (Focus Group).

1. Système d'information problématique

- Communication ponctuelle, saccadée



- Propice aux rumeurs, à la désinformation
- Peu propice à la construction de relations basées sur la confiance

2. Injustice distributive

- La question du partage des bénéfices et des inconvénients est importante!

« On se trouve ici dans un cadre purement et simplement commercial où on a vraiment le sentiment que c'était pour faire de l'argent au détriment du citoyen » (FG Ath Silly)

3. Une procédure source d'incertitudes

- Pour le promoteur
 - ▣ Tend à éviter les « interférences » avec les citoyens, ralentissant cette procédure cumulative
 - ▣ Position de la commune?
- Pour les citoyens
 - ▣ Manque d'informations/communication
 - ▣ Objectivité des informations techniques (EIE)

« Un des problèmes par rapport à la RIP, c'est [...] que l'auteur l'EIE se substitue au promoteur pour présenter son projet ».
(OPW)

« Finalement, l'auteur de l'étude est à la solde du promoteur puisque c'est lui qui va le payer » (OPW)

4. La Commune entre deux chaises

- Opportunité financière
- Danger électoral

→ Favorise des prises de position ambiguës

« Ce sont des dossiers très sensibles politiquement, à un tel point qu'il y a parfois une volonté de laisser ce flou... On ne sait pas si la commune est pour ou contre... » (OPW)

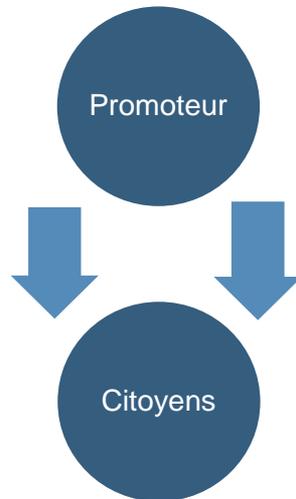
- Relations basées sur le dialogue
- Dialogue continu
- Dialogue précoce
- Veiller à la justice distributive

- Quid des fiches prospectives?

□ Système d'information basé sur le dialogue

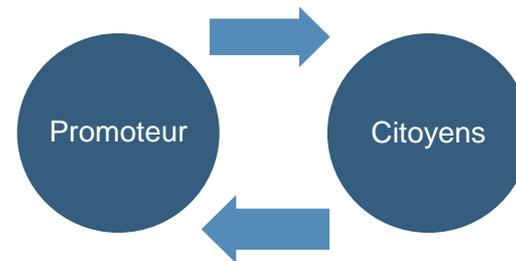
Deficit model

Information donnée pour réduire la résistance des citoyens.

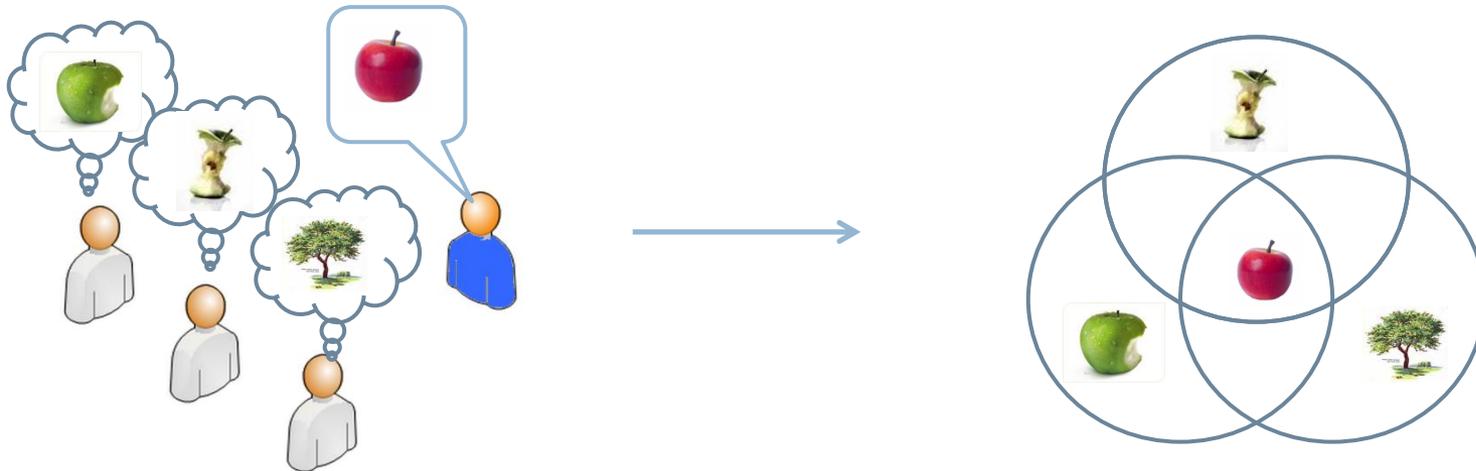


Participative innovation

Co-construction du projet pour que les citoyens se l'approprient.

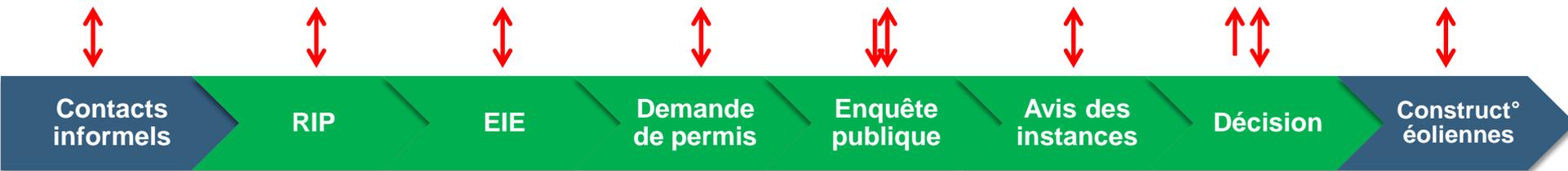


- Système d'information basé sur le dialogue
 - ▣ Prise en compte des différents cadrages



- Chaque acteur peut avoir différents rôles
- Chaque acteur voit le projet différemment
- Chaque acteur comprend l'information différemment

- Dialogue continu et précoce, sans moments de silence



- Garder des traces des échanges, les partager
- Envisager une réunion après l'EIE, pour tenir informer les riverains de ses conclusions
- Envisager une réunion après l'enquête publique
- Transparence, facilité d'accès à l'information

- Veiller à la justice distributive (=justice dans la répartition des + et -)
 - ▣ Envisager les différentes possibilités dès le début de la procédure
 - ▣ De manière transparente avec toutes les parties-prenantes
 - ▣ Créer un sentiment positif général envers le projet, pas uniquement via des compensations financières

5. Fiches prospectives de l'OPW?

25

1. « Refonte de la RIP, renforcement du rôle de la commune »

Avis des participants :

- *RIP durant le développement du projet, pour éviter que les citoyens se retrouve devant un projet ficelé*
- *Plus grande implication de la commune nécessaire*

2. « Commission communale 'éolienne' »

Avis des participants :

- *Pas de création d'une nouvelle structure, mais plutôt se servir des CCATM*
- *Pertinence d'une mise en débat est mise en avant*
 - *Idée : Possibilité de le faire en ligne?*

3. « Contre EIE »

- *C'est une demande des participants aux FG*
 - *besoin d'objectivité,*
 - *Besoin de contre arguments*
- *Pas du tout soutenue par les participants de l'OPW*
 - *Perte de temps et d'argent*
 - *Plutôt améliorer la manière dont l'EIE se fait actuellement*
 - *Valorisation du rôle du CWEDD pour renforcer l'image indépendante du bureau d'étude*

→ *Communication durant l'EIE, éviter les moments de silence (via la CCATM?)*

4. « Cadre éolien plus contraignant »

Avis des participants :

- *Ca doit être lié à l'idée d'une carte de potentiel éolien*
- *Pas plus contraignant mais plus clair! → renforcer la légitimité des décisions*
- *Devrait être actualisable régulièrement*

5. « Carte de la Région Wallonne indiquant les zones sur le territoire où l'implantation de parcs éoliens est possible »

Avis des participants :

- *Devrait être contraignante*
- *Exemple du Gapper*
- *Allègerait l'EIE*
- *Clarté, prévisibilité*

MAIS

- *Quels critères?*
- *Attention à la spéculation immobilière*

6. « Concours de projet sur base d'un cahier des charges »

Avis des participants :

- *Mise en concurrence des promoteurs n'est pas désirée*
 - *ni par les citoyens (FG),*
 - *Peur de voir les petits promoteurs mourir*
 - *ni pas les acteurs de l'éolien en RW (OPW)*
 - *Peur de voir les petits promoteurs mourir*
 - *De toutes façons, ne changerait pas grand-chose, car marge de manœuvre faible*

- Pour envisager des « bonnes pratiques » qui soient réalisables, il est fondamental de s'intéresser à la **procédure**
 - **C'est la que se cristallisent les relations entre promoteurs, communes, RW, instances d'avis et citoyens!**
- *Qu'est-ce qui est problématique?*
- *Qu'est-ce qu'on peut améliorer?*